

CONFÉRENCES INTERNATIONALES DE L'AIR*

Le Canada s'est acquis une réputation mondiale en matière d'aviation civile et il a contribué, dans une grande mesure, aux services aériens de combat et à l'entraînement de pilotes d'avion.

Dès le printemps de 1942, les autorités canadiennes ont entrepris l'étude de la navigation aérienne internationale et cette étude se poursuit à l'heure actuelle.

Réunions du Commonwealth.—Le Canada a participé, à Londres, en 1943, à un premier échange de vues entre les membres du Commonwealth en prévision de conférences internationales touchant la politique du transport aérien. Le Ministre responsable des services aériens a déposé à la Chambre des Communes, le 17 mars 1944 (voir Annuaire du Canada, 1943-44, pp. 588-89), un projet initial de convention internationale concernant le transport aérien, élaboré par les spécialistes canadiens, sous l'autorité du Gouvernement.

Un nouvel échange de vues sur la navigation aérienne internationale a eu lieu entre les membres du Commonwealth à Montréal, en octobre 1944, à la veille de la conférence internationale sur l'aviation civile, tenue à Chicago, et de nouveau immédiatement après la conférence. Les échanges de vues portaient sur les communications entre les diverses régions du Commonwealth.

Il fut convenu de former un comité consultatif portant le nom de Conseil du transport aérien du Commonwealth, chargé d'examiner le progrès et le développement des communications aériennes du Commonwealth, appelé à servir d'intermédiaire dans les échanges de vues et dans les recommandations faites par les divers membres de l'Empire, et à délibérer et aviser en telles matières d'aviation civile qu'il plaira à tout gouvernement du Commonwealth de lui référer. Le Conseil devra se réunir de temps à autre dans l'un ou l'autre des pays représentés au Conseil.

Le Ministre chargé des services aériens déclarait officiellement: "La base sur laquelle le Canada désire faire reposer ce projet a été exposée au cours des pourparlers du Commonwealth à Londres, en octobre 1943; c'est-à-dire que dans le cas des services de communication entre les diverses parties du Commonwealth, chaque gouvernement membre devra exploiter les services, ou tronçons de services avoisinant son propre territoire et que, de ces efforts concertés, doit surgir un enchaînement immense de voies de communication reliant les diverses régions du Commonwealth. A la suite des réunions de Montréal, des plans furent élaborés qui sont actuellement soumis aux Etats intéressés et forment l'objet d'incessantes négociations."

Conférence internationale.—La conférence internationale sur l'aviation a débuté à Chicago le 1er novembre 1944, en présence de représentants de cinquante-quatre nations alliées. La convention permanente approuvée s'étend à la navigation aérienne en général et traite de questions intéressant le transport commercial aérien; elle institue une agence internationale nommée Organisme international d'aviation civile. Les Etats qui en font partie promettent de ne pas employer l'aviation civile à d'autres fins que celles convenues, à savoir:

- (a) assurer l'expansion prudente et méthodique de l'aviation civile internationale à travers le monde;
- (b) encourager l'art des tracés aériens et leur exploitation pour fins de paix;
- (c) encourager le développement des routes aériennes et des aéroports et des aménagements de navigation aérienne dans l'intérêt de l'aviation civile internationale;
- (d) répondre au besoin mondial d'un transport aérien sûr, régulier, efficace et économique;

* Contribution du directeur suppléant du service de publicité du Ministère des Transports, Ottawa.